



**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DE LA COMMISSION
D'ORGANISATION DES
COMPETITIONS
Du 10 Novembre 2021
CR N° 12**

Présent (es) : Madame VANEY Nolwenn
Messieurs BOTTONI Pierre – BOUAZIZ Farid – BOULLE Thomas

Excusé(es) : Messieurs SAIDI NEDJAD Hamid – GILBERT Cédric
Madame CORMERAIS Martine -

Invité(es) : Madame HACENE Marie

COURRIERS AUX CLUBS

RAPPEL : Avec le pass sanitaire, quel est le protocole si lors d'une séance, lors d'un match un joueur ou une joueuse ou une personne présente est déclarée Covid positif dans les jours qui suivent ? Si les gens sont vaccinés sont-ils considérés cas contact ? Si les gens autour ont le masque sont-ils considérés cas contact ? Qui doit se tester et dans quels délais ?

Toutes les personnes ayant participé au match et/ou à l'entraînement sans masque ni distanciation physique seront considérées comme cas contacts : joueurs, entraîneurs, arbitres. Toutes les personnes contacts doivent être testées immédiatement à J0 si possible. Les « non vaccinées » seront isolées pendant 7 jours et devront faire un test pour sortir de leur isolement même si le premier test est négatif. Les « vaccinées » (schéma vaccinal complet) ne seront pas isolées mais devront se tester à nouveau également à J7. En effet le fait d'être vacciné n'élimine pas le risque d'être porteur parfois même d'être re-contaminé

CHAMPIONNATS MASCULINS

PLUS DE 16 ANS

1^{ère} DIVISION TERRITORIALE :

Poule A :

Rencontre ES Vitry 2 / US CréteilHB 3 du 06/11/2021 :

Vitry : Pas de responsable de salle sur FDME. Amende suit

3^{ème} DIVISION TERRITORIALE :

Poule B :

Rencontre HBC Arcueil / Stade Français HB 2 du 13/11/2021 :

La COC donne son accord pour le changement d'horaire, la rencontre aura lieu à 20h30. Le nécessaire sera fait dans Gest'hand.

Rencontre Paris UC 4 / ASM du Perreux 2 du 13/11/2021 :

La COC donne son accord pour le report de cette rencontre. Merci aux 2 clubs de s'entendre sur une date pour jouer cette rencontre avant la fin de la 1^{ère} phase.

Rencontre Chennevières HBC / US Fontenay HB du 13/11/2021 :

La COC donne son accord pour le report de cette rencontre. Merci aux 2 clubs de s'entendre sur une date pour jouer cette rencontre avant la fin de la 1^{ère} phase.

4^{ème} DIVISION TERRITORIALE :

Rencontre Paris SG HB 5 / Chennevières HBC 3 du 16-17/10/2021 :

La COC donne son accord pour le report de cette rencontre au dimanche 19 décembre 2021 à 14h00 au gymnase Reuilly à Paris. Le nécessaire sera fait dans Gest'hand.

MOINS DE 18 ANS

Les Championnats sont disponibles sur Gest'hand. Merci de saisir vos conclusions.

MOINS DE 16 ANS

Les Championnats sont disponibles sur Gest'hand. Merci de saisir vos conclusions.

CHAMPIONNATS FEMININS

PLUS DE 16 ANS

1^{ère} DIVISION TERRITORIALE :

Rencontre ES Vitry 2/ CSM Bonneuil du 06/11/2021 :

Vitry : Pas de responsable de salle sur FDME. Amende suit

2^{ème} DIVISION TERRITORIALE :

Rencontre HBC Arcueil 2 / US Alfortville HB 3 du 13/11/2021 :

La COC donne son accord pour le changement d'horaire, la rencontre aura lieu à 10h30. Le nécessaire sera fait dans Gest'hand.

Rencontre US Villejuif HB / CSM Finance 2 du 16-17/10/2021 :

La COC donne son accord pour le report de cette rencontre au samedi 18 décembre 2021 à 18h00 au gymnase Maurice Baquet à Villejuif. Le nécessaire sera fait dans Gest'hand.

MOINS DE 18 ANS

Les Championnats sont disponibles sur Gest'hand. Merci de saisir vos conclusions.

MOINS DE 16 ANS

Les Championnats sont disponibles sur Gest'hand. Merci de saisir vos conclusions.

COUPE DU VAL-DE-MARNE

MASCULINS

PLUS DE 16 ANS

Rencontre RSC Champigny / ES Sucy :

La rencontre aura lieu le jeudi 25 novembre 2021 à 20h30 au gymnase Paul Emile Victor – 570 Rue du Professeur Milliez.

Rencontre La Caudacienne / HBC Cachan :

La rencontre aura lieu le jeudi 25 novembre 2021 à 21h00.

Rencontre US Créteil HB / Chennevières HBC :

La rencontre aura lieu le mercredi 17 novembre 2021 à 21h00. (Issaurat)

MOINS DE 18 ANS

Rencontre Réveil de Nogent / Villiers EC HB :

Merci au club de Nogent de faire une proposition de date pour jouer cette rencontre.

Rencontre Joinville HB AS / ES Sucy HB :

Merci aux 2 clubs de s'entendre sur une date pour jouer cette rencontre.

MOINS DE 16 ANS

Rencontre Joinville HB AS / US Fontenay HB :

Merci aux 2 clubs de s'entendre sur une date pour jouer cette rencontre.

Rencontre La Caudacienne / ES Vitry :

La rencontre aura lieu le samedi 20 novembre 2021 à 16h30.

Rencontre RSC Champigny / US Créteil HB :

La rencontre aura lieu le samedi 13 novembre 2021 à 17h00. (Delaune)

MOINS DE 14 ANS

Rencontre US Créteil HB / Chennevières HBC :

La COC attend l'accord de Chennevières pour jouer le lundi 15 novembre 2021 à 19h00. (Paillou)

MOINS DE 12 ANS

Rencontre ASM du Perreux / Réveil de Nogent HB :

La rencontre aura lieu le samedi 13 novembre 2021 à 14h45. (Gaité)

Rencontre US Créteil HB 2 / US Ivry HB :

La rencontre aura lieu le samedi 13 novembre 2021 à 14h00. (PDS)

Rencontre Entente Plesséenne HB / Stella St Maur HB :

La COC attend l'accord de Saint Maur pour jouer le vendredi 26 novembre 2021 à 19h00 ou 19h30

FEMININS

PLUS DE 16 ANS

Rencontre ES Vitry / US Fontenay HB :

La rencontre a eu lieu le mardi 9 novembre 2021 à 20h45.

Rencontre Villiers EC HB / ES Sucy HB :

La rencontre a eu lieu le mercredi 24 novembre 2021 à 21h00.

MOINS DE 18 ANS

Rencontre Villiers EC HB / ES Sucy HB :

Merci aux 2 clubs de s'entendre sur une date pour jouer cette rencontre.

MOINS DE 16 ANS

Rencontre Villiers EC HB / ES Vitry :

Merci aux 2 clubs de s'entendre sur une date pour jouer cette rencontre.



COMMISSION « JEUNES »

MPL N°10/2021

Valenton, le 10 Novembre 2021

Présents : Michèle PETIT LETURGEZ, Christiane WEIMAN, Jean RIGOLLET et Pierre WEIMAN

NOTE à TOUS LES CLUBS

2^{ème} RAPPEL :

Information de la Ligue concernant le CHALLENGE REGIONAL « JEUNES »

« La situation sanitaire étant bonne actuellement, nous pouvons nous permettre de lancer le challenge moins de 14 pour cette saison ».

Merci à tous de nous indiquer pour le **mercredi 24 novembre au plus tard** vos souhaits en ce qui concerne vos équipes féminines et masculines.

Moins de 12ans masculins

- Vous trouverez en pièce jointe le détail du 3^{ème} délayage (20 & 21 Novembre)

Moins de 14ans masculins

- Le tournoi initialement prévu à Vitry le 13 novembre au Palais des Sports se tiendra en réalité au Complexe sportif Georges Gosnat 13 rue du Colonel Fabien le même jour à 14h.

Moins de 12ans Filles

- La rencontre **Kremlin Bicêtre /Joinville** du 9 octobre n'a pas été jouée. Merci aux deux clubs de s'entendre dès que possible pour reporter cette rencontre.
- Merci aux clubs **d'Arcueil et de Chennevières** d'organiser la rencontre qui n'a pu se jouer le 10 octobre.

Plateaux Techniques Moins de 10ans

La Commission Jeunes prend la main pour le 1er plateau technique des 27 & 28 Novembre

- Pour le **16 novembre** merci aux clubs susceptibles de pouvoir les organiser de nous donner les jours, heure et lieu qu'ils proposent.
- Les clubs désirant y participer sont priés de nous indiquer au plus le **16 novembre** le nombre d'équipes qu'ils souhaitent engager

REPONSES aux CLUBS

Sucy : Bien reçu votre réponse et autorisons Kenza NAAS à évoluer en moins de 14ans.

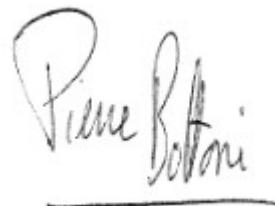
Kremlin Bicêtre : Suite à votre demande au dossier reçu nous autorisons Ilyane AKHOUNE à jouer en moins de 12ans.

TOURNOIS MINI HAND

Dimanche 5 Décembre	St Maur
Dimanche 23 Janvier	Boissy St Léger
Dimanche 13 Février	Ivry
Dimanche 20 Mars	Ormesson
Dimanche 23 Avril	Valenton
Dimanche 15 Mai	Chennevières
Dimanche 22 Mai	Sucy

Pour la Commission Jeunes
Michèle PETIT-LETURGEZ

Le Présidente de la COC 94
Pierre BOTTONI



Les membres de la COC 94 présents et concernés par une quelconque décision sur le présent compte **rendu n'ont pas pris part aux débats.**

Voie de recours : Conformément aux dispositions contenues dans l'article 6 de la section 2 du titre 1 du règlement d'Examen des Réclamations et Litiges de la F.F.H.B., cette décision est susceptible d'être contestée auprès du Président de la Commission de Réclamations et Litiges du Comité 94, dans un délai de sept jours suivant la notification de la décision, par lettre recommandée avec accusé de réception et accompagné des droits de consignation prévus.